

**COMPTES COMBINÉS**  
**DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE**  
**MUTUELLE DE L'UNION**

**Exercice 2009**





## **RAPPORT DE GESTION** **du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST** **formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance**

### **UNE CROISSANCE DIVERSIFIEE**

Affectée par les retombées de la crise économique et une concurrence accrue, la progression du secteur d'assurance des biens et de responsabilité est modeste (+ 1 %) et inférieure à celle observée en 2008.

Dans un marché peu dynamique, les mutuelles du Groupe ont pourtant produit un chiffre d'affaires de **32 387 K€** en progression de **5,80 %**.

Les efforts ont porté sur les risques de particulier, au détriment du risque professionnel laissé provisoirement en marge des activités des mutuelles.

Le développement d'activités plus récentes mobilise les forces commerciales des mutuelles, soutenu par diverses opérations initiées au niveau du Groupe. Il en est ainsi de l'assurance de personnes, de la protection juridique et des pertes pécuniaires diverses qui représentent à présent 12 % de l'encaissement du GAMEST.

Les **autres produits d'exploitation** s'apprécient en croissance de **9,08 %** et contribuent au renforcement des ressources indirectes du GAMEST et des mutuelles membres.

Les **autres activités du Groupe** diminuent de **10 %** et dégagent 32 K€ nets de charges.

### **UNE RENTABILITE SOUS SURVEILLANCE**

Toutes branches d'assurance confondues, la charge brute des prestations et des provisions de sinistres s'élève à **22 411 K€**, avec une dégradation de 4 % enregistrée au niveau de la sinistralité de l'exercice, soit un S/P de 75,62 %.

Le résultat d'exploitation courante s'apprécie à **1 343 K€**. Il s'améliore par la croissance des cotisations d'assurance des mutuelles réassurées, par le mécanisme de réassurance protégeant les activités du GAMEST ainsi que par une meilleure orientation de l'activité financière.

Le bon déroulement des provisions de sinistres comptabilisées au titre des exercices antérieurs contribue également à l'amélioration du résultat distribué aux mutuelles membres du GAMEST, soit une participation de **9 450 K€** qui augmente de 26 %.

Au sein du Groupe :

- la **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"** a réalisé un chiffre d'affaires de **17 143 K€** de cotisations acquises, en progression de **3,74 %**. La sinistralité reste encore très forte en 2009. A la demande du GAMEST, un plan de redressement technique a été mis en oeuvre dans la Société dès le 2<sup>e</sup> trimestre de 2009. Celui-ci se poursuit en 2010 dans le cadre des décisions collégalement prises par le Directoire de l'Union. Avec un résultat net négatif de 168 K€, les fonds propres de la Société s'établissent à 2 106 K€ au 31.12.2009.

- la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE** enregistre un chiffre d'affaires de **13 493 K€** de cotisations acquises, en progression de **7,21 %**, principalement porté par le développement de l'assurance de personnes. La charge des sinistres s'est dégradée en assurance Habitation et Automobile (S/P 71,40 %). Soumise à un redressement fiscal au titre de la cotisation maladie sur l'activité d'assurance Automobile, le bon déroulement de l'activité en 2009 se conclut finalement par une perte nette limitée à 53 K€. Les fonds propres de la Société s'établissent à **2 210 K€** au 31.12.2009.
- la **MAVIC** a réalisé un chiffre d'affaires de 1 619 K€ de cotisations acquises, en progression de **5,47 %**, notamment par la poursuite des actions de développement conduites en assurance automobile mais également en assurance de personnes. La sinistralité très clémente (S/P 44,43 %) lui assure un excellent résultat net de 583 K€ tout en améliorant de 11 % le coût de son fonctionnement. Les fonds propres de la Société s'élèvent à **4 167 K€** au 31.12.2009.

## LA SOLVABILITE PRESERVEE

La gestion prudente et sécuritaire des actifs du Groupe a permis de gommer partiellement la dépréciation des actifs subie en 2007 et 2008. Ainsi, une reprise de provisions génère en 2009 un produit de **1 224 K€**, toutes sociétés confondues.

L'activité financière de l'exercice s'inscrit avec un résultat positif de **1 400 K€**.

Dans un contexte particulièrement difficile, le résultat net d'exploitation des comptes combinés s'établit en positif à hauteur de **871 K€**.

Les frais exposés pour la gestion du Groupe (hors frais de gestion des services sinistres) pour le fonctionnement et le développement des structures du Groupe s'élèvent à **8 975 K€**. Cette charge représente **24,43 %** du produit d'exploitation et reste contenue à son niveau de l'année précédente.

Seule les entités sociales du GAMEST et de la MAVIC publient un résultat positif consistant et renforcent leurs fonds propres respectivement de **422 K€** et **583 K€**.

Les fonds propres du GAMEST se sont renforcés de **10 %** à **4 636 K€**.

Malgré une année encore défavorable pour les assureurs au niveau de la sinistralité, les fonds propres du Groupe se renforcent globalement de **7,39 %** à **11 641 K€**.

## ET POUR DEMAIN...

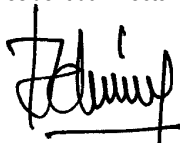
La réponse aux nécessités de croissance passe par l'optimisation des conditions de réassurance du Groupe qui ne peut s'envisager qu'avec l'assainissement parallèlement entrepris de certaines activités techniques.

S'ajoute à cette règle, l'évolution nécessaire et engagée dans le sens du développement des ressources technologiques à mettre à la disposition des mutuelles de l'Union et par extension à celle de leurs réseaux de distribution.

Enfin la poursuite de la mutualisation des services au sein du GAMEST apportera aux mutuelles du Groupe les moyens d'optimiser leurs conditions d'exercice et leurs charges d'exploitation.

Ces chantiers d'importance mobilisent les équipes pour assurer au Groupe les capacités de s'adapter à l'évolution et à la compétition d'un marché en même temps qu'il sera nécessaire de se référer et de respecter un degré de solvabilité supérieur.

**Jean-Pierre TSCHIEMBER**  
Président du Directoire



**Benoît STURNY**  
Président du Conseil de Surveillance



Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST  
 Chiffres en K€

**1 – EXIGENCE DE MARGE**
**A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	32 313		
Cotisations acquises	32 387 =		
Montant le plus élevé	<b>32 387</b>	x 0,18	
			<u>5 830</u>
		<b>TOTAL 1</b>	<b>5 830</b>

**B – Par rapport aux sinistres**

Sinistres payés période de référence		55 880	
+ Provisions pour sinistres fin de période		25 213	
– Provisions pour sinistres début de période		<u>17 869</u>	
Charge de sinistres période		63 224	
	Charge annuelle moyenne	21 075	
		21 075 x 0,26 =	
			<u>5 480</u>
		<b>TOTAL 2</b>	<b>5 480</b>
$\frac{\text{Charges de sinistres nettes de cessions}}{\text{Charges de sinistres brutes de cessions}} : \frac{25\,452}{52\,300} = 48,67\%$			<b>2 667</b>

**Exigence minimale de marge : 50 % du total le plus élevé**
**2 915**
**2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE**

Fonds d'établissement constitué		4 263	
Réserves non engagées		6 507	
Résultat de l'exercice		871	
Eléments incorporels au Bilan		- 878	
		<b>TOTAL 1</b>	<b>10 763</b>
Rappel de cotisations variables au titre de l'exercice		1 458	
		<b>TOTAL 2</b>	<b>12 221</b>

**La marge de solvabilité en 2009**

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- Le rappel de cotisations prévu au titre de l'article R 334.3 du Code des Assurances n'est pas nécessaire à l'obtention de la marge. Ce rappel éventuel s'élèverait à 1 458 K€ et son application se traduirait par un appel complémentaire de cotisations de 4,5 %.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2009, **369 %** de la marge exigée.

Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST  
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES			HORS U.E.	AUTRES ENGAG. REGLEM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE					
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			6 274			6 274
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			1 007			1 007
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			25 213			25 213
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			400			400
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10						
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13						
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
<b>TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)</b>	<b>17</b>			<b>32 894</b>			<b>32 894</b>
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19						
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30						
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COUVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
<b>TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)</b>	<b>36</b>						
<b>BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)</b>	<b>38</b>			<b>32 894</b>			<b>32 894</b>
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			26 746			26 746
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			3 746			3 746
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42			240			240
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			15 560			15 560
<b>PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)</b>	<b>44</b>			<b>46 292</b>			<b>46 292</b>

**BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2009**

**ACTIF**  
Chiffres en K€

	2009	RAPPEL 2008
<b>- ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>878</b>	<b>745</b>
<b>- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE</b>	<b>24 522</b>	<b>22 621</b>
- Terrains et constructions .....	1 908	1 978
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation .....		
- Autres placements.....	22 614	20 643
<b>- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>17 871</b>	<b>16 719</b>
<b>- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE</b>	<b>1 546</b>	<b>1 429</b>
<b>- AUTRES CREANCES</b>	<b>479</b>	<b>870</b>
<b>- AUTRES ACTIFS</b>	<b>4139</b>	<b>4 816</b>
- Autres immobilisations financières.....	2	2
- Immobilisations corporelles .....	390	377
- Autres .....	3 747	4 437
<b>- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF</b>	<b>1 116</b>	<b>1 161</b>
- Frais d'acquisition reportés .....	793	801
- Autres .....	323	360
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>50 552</b>	<b>48 361</b>

**BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2009**

**PASSIF**

Chiffres en K€

	2009	RAPPEL 2008
<b>- CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>	<b>11 641</b>	<b>10 840</b>
- Capital social ou fonds équivalents .....	4 264	4 263
- Primes.....	7 377	6 577
- Réserves et résultat combinés .....	7 377	6 577
- Autres .....		
<b>- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>32 894</b>	<b>31 807</b>
- Provisions techniques vie .....		
- Provisions techniques non vie .....	32 894	31 807
<b>- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC</b>		
<b>- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>271</b>	<b>290</b>
<b>- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE</b>	<b>2 588</b>	<b>2 101</b>
<b>- AUTRES DETTES</b>	<b>2 648</b>	<b>2 476</b>
<b>- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>	<b>510</b>	<b>847</b>
<b>- DIFFERENCES DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>50 552</b>	<b>48 361</b>



**COMPTE DE RESULTAT COMBINE AU 31 DECEMBRE 2009**  
Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2009	RAPPEL 2008
Primes émises	32 320			32 320	30 988
Variations des primes non acquises	67			67	- 377
<b>Primes acquises</b>	<b>32 387</b>			<b>32 387</b>	<b>30 611</b>
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			257	257	286
Autres produits d'exploitation	2 700			2 700	2 475
Produits financiers nets de charges	1 398		2	1 400	- 660
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS</b>	<b>36 485</b>		<b>259</b>	<b>36 744</b>	<b>32 712</b>
Charges des prestations d'assurance	- 22 411			- 22 411	- 21 191
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 3 792			- 3 792	- 4 117
Charges des autres activités			- 223	- 223	- 146
Charges de gestion	- 8 975			- 8 975	- 8 440
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES</b>	<b>- 35 178</b>		<b>- 223</b>	<b>-35 401</b>	<b>- 33 894</b>
<b>RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>1 307</b>		<b>36</b>	<b>1 343</b>	<b>- 1 181</b>
Autres produits nets					
Résultat exceptionnel	16			16	32
Impôt sur les résultats	- 484		- 4	- 488	- 73
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES</b>	<b>839</b>		<b>32</b>	<b>871</b>	<b>- 1 222</b>
Intérêts minoritaires					
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>				<b>871</b>	<b>- 1 222</b>

# ANNEXE AUX COMPTES COMBINES DE L'EXERCICE 2009

## I. FAITS DE L'EXERCICE

NEANT

## II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

### 1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

### 2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

## III. INFORMATION SUR LE PERIMETRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les Mutuelles adhérentes et leur filiale :
  - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
  - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe

- la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
- le GIE GIGAM dont le siège social est à BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan

#### IV. INFORMATIONS SUR LES METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

##### 1. Immobilisations incorporelles

- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
  - Les progiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
  - Les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans
- Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.

##### 2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	80 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

### **3. Autres Placements**

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

### **4. Investissement informatique**

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

### **5. Créances**

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

### **6. Autres actifs**

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

### **7. Comptes de régularisation actif et passif**

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses.

### **8. Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

## 9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés.

## 10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

### ***Provisions pour primes non acquises***

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

### ***Provisions pour sinistre***

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

### ***Autres provisions techniques***

#### ◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

#### ◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées :

- à hauteur de 200 K€ au titre du risque Catastrophes Naturelles au cours de l'exercice 2005
- à hauteur de 100 K€ au titre du risque Tempête au cours de l'exercice 2006
- à hauteur de 100 K€ au titre du risque Tempête au cours de l'exercice 2007

#### ◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

## 11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

### *Provisions pour engagements de retraite*

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

## 12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

La situation partiellement déficitaire des Mutuelles combinées conduit à ne pas reconnaître la fiscalité différée active, dont le total s'élève à 398 K€ contre 842 K€ l'exercice précédent.

## 13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

## V. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

## **VI. PERIMETRE DE COMBINAISON**

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

## **VII. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

# NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

## COMPTES COMBINES 2009

Chiffres en K€

### BILAN

#### Immobilisations incorporelles :

##### Valeurs brutes

	31.12.2008	Acquisitions	Cessions	31.12.2009
Frais d'établissement				
Logiciels	2 994	318	52	3 260
Fond commercial	177			177
<b>TOTAL</b>	<b>3 171</b>	<b>318</b>	<b>52</b>	<b>3 437</b>

#### Placements immobiliers :

##### Valeurs brutes

	31.12.2008	Acquisitions	Cessions	31.12.2009
Constructions	2 862			2 862
Terrains	256			256
<b>TOTAL</b>	<b>3 118</b>			<b>3 118</b>

#### Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2008	Acquisitions	Cessions	31.12.2009
Mobilier/Matériel	802	84	49	837
Agencements	833	29		862
<b>TOTAL</b>	<b>1 635</b>	<b>113</b>	<b>49</b>	<b>1 699</b>

#### Amortissements :

	31.12.2008	Dotations	Reprises	31.12.2009
Immobilisations incorporelles	2 426	184	51	2 559
Actif immobilier	1 140	70		1 210
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 258	102	50	1 310
<b>TOTAL</b>	<b>4 824</b>	<b>356</b>	<b>101</b>	<b>5 079</b>

#### Autres immobilisations et placements :

##### ( BRUT)

	31.12.2008	Acquisitions	Cessions	31.12.2009
Placements immobiliers	449			449
Actions cotées	4 330	1 221	2 234	3 317
Obligations cotées	10 688	3 518	3 062	11 144
Autres valeurs				
Prêts	328	3	46	285
Actions / parts /OPCVM	5 730	10 840	11 243	5 327
Comptes à terme	1 250	2 500	750	3 000
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Placements dans les entreprises liées				
Titres de participation				
<b>TOTAL</b>	<b>22 775</b>	<b>18 0820</b>	<b>17 335</b>	<b>23 522</b>
Provision pour dépréciation	2 132	347	1 571	908
<b>NET</b>	<b>20 643</b>	<b>17 735</b>	<b>15 764</b>	<b>22 614</b>



### Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12. 09
Placements immobiliers	449	5	444	479
Actions cotées	3 317	749	2 569	2 618
Obligations cotées	11 250	106	11 144	11 325
Autres valeurs				
Prêts	285		285	285
Actions / parts /OPCVM	5 327	154	5 173	5 200
Comptes à terme	3 000		3 000	3 000
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Titres de participation				
Placements dans entreprises liées				
Terrains et constructions	3 118	1 210	1 908	5 843
<b>TOTAL</b>	<b>26 746</b>	<b>2 224</b>	<b>24 523</b>	<b>28 749</b>

### Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

#### Créances

	31.12.2008	Augm.	Dimin.	31.12.2009
Part dans PNA	2 589	35		2 624
Part dans les SAP	13 667	1 650	476	14 841
Part provision pour risques en cours	463		57	406
<b>TOTAL</b>	<b>16 719</b>	<b>1 685</b>	<b>533</b>	<b>17 871</b>

#### Capitaux propres :

	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
<b>Fonds propres au 31 12 2008</b>	4 263	7 801	- 1 223	10 840
Affectation du résultat		- 1223	1 223	
Résultat de l'exercice 2009			871	871
Ristourne aux sociétaires		- 70		- 70
<b>Fonds propres au 31.12.2009</b>	<b>4 263</b>	<b>6 507</b>	<b>871</b>	<b>11 641</b>

#### Contributif capitaux propres

	MAL	BRESSE	MAVIC	GAMEST	BRESSE Courtage	GIE GIGAM	TOTAL
<b>Fonds propres au 31.12.2008</b>	2 250	759	3 654	3 814	75	288	10 840
Ristourne sociétaires			- 70				- 70
Résultat GIGAM 2008 distribué				- 9		9	
Résultat 2009	- 54	- 168	583	427	8	75	871
<b>Fonds propres au 31/12/2009</b>	<b>2 196</b>	<b>591</b>	<b>4 167</b>	<b>4 232</b>	<b>83</b>	<b>372</b>	<b>11 641</b>

**Provisions techniques :**

	31.12.2008	Augm.	Dimin.	31.12.2009
Provisions pour Sinistres à payer	25 522	1 262		26 784
Prévisions pour recours à encaisser	- 2 291	- 41		- 2 332
Provisions pour primes non acquises	6 209	2 683	2 619	6 273
Provisions pour risques en cours	1 138		131	1 007
Provisions pour frais de gestion sinistre	829		67	762
Provision pour égalisation	400			400
<b>TOTAL</b>	<b>31 807</b>	<b>3 904</b>	<b>2 817</b>	<b>32 894</b>

**Etats des provisions pour risques et charges :**

	31.12.2008	Augm.	Dimin.	31.12.2009
Provision pour indemnité de fin de carrière	251	24	46	229
Provision pour litiges				
Provision Médailles du travail	39	4	1	42
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>28</b>	<b>47</b>	<b>271</b>

**Créances et dettes d'exploitation :****Créances**

	31.12.2008	31.12.2009	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. D'assurance directe	1 337	1 459	1 459	
Créances nées d'opérat. De réassurance	92	87	87	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	658	330	330	
Personnel	13	27	9	18
Débiteurs divers	199	123	123	
<b>TOTAL</b>	<b>2 299</b>	<b>2 026</b>	<b>2 008</b>	<b>18</b>

**Dettes**

	31.12.2008	31.12.2009	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	551	705	705	
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 548	1 883	1 883	
Dépôts espèces	2	2	2	
Dettes envers les établissements de crédit	85	81	81	
Personnel	446	406	406	
Etat, organismes Sécurité Sociale	773	969	969	
Sociétaires – Ristournes à répartir	111	83	83	
Autres emprunts et espèces locataires	54	27	27	
Créditeurs divers	1 007	1 082	1 082	
<b>TOTAL</b>	<b>4 577</b>	<b>5 236</b>	<b>5 236</b>	

## Compte de régularisation actif et passif :

### Actif

	31.12.2008	Augm.	Dimin.	31.12.2009
Intérêts et loyers courus et non échus	236	61	57	240
Frais acquisition reportés	801		8	793
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières	59		59	0
Autres comptes	10	12	1	21
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes	9	- 3	- 2	9
Charges constatées d'avance	46	11	3	53
<b>TOTAL</b>	<b>1 161</b>	<b>81</b>	<b>126</b>	<b>1 116</b>

### Passif

	31.12.2008	Augm.	Dimin.	31.12.2009
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembours.	225		225	0
Produits constatés d'avance	95		17	78
Commissions reçues d'avance du réass.	527	432	527	432
<b>TOTAL</b>	<b>847</b>	<b>432</b>	<b>769</b>	<b>510</b>

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes ont été reclassées dans les placements financiers correspondants.

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### - Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

**15 560 K€**

# COMPTE DE RESULTAT

## Primes

Ventilation des primes acquises	2008	2009
Primes émises	30 957	32 313
Variation des primes acquises non émises	12	47
Variation des primes à annuler	19	- 40
Variation des primes non acquises	- 342	- 65
Variation des provisions pour risques en cours	- 35	131
<b>TOTAL des primes acquises</b>	<b>30 611</b>	<b>32 387</b>

Ventilation des primes cédées	2008	2009
Primes émises	- 15 585	- 16 460
Variation des primes acquises non émises	1	
Variation des primes à annuler	- 1	
Variation des primes non acquises	154	35
Variation des provisions pour risques en cours	14	- 57
<b>TOTAL des primes cédées</b>	<b>- 15 417</b>	<b>- 16 482</b>

## Cotisation par catégorie

	Dom. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émis	2 458	5 785	12 420	7 806	1 960	529	1 355	32 313
Primes à émettre nettes d'annulation								
Clôture	1	2	3	1	-	- 1	1	7
- Primes à émettre nettes								
Ouverture								
<b>Sous-total (primes nettes)</b>	<b>2 459</b>	<b>5 787</b>	<b>12 423</b>	<b>7 807</b>	<b>1 960</b>	<b>528</b>	<b>1 356</b>	<b>32 320</b>
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	102	111	4 800	1 338	544	98	288	7 281
Prov. Primes non acquises ouverture	107	148	4 628	1 575	534	97	259	7 348
<b>Primes acquises</b>	<b>2 464</b>	<b>5 824</b>	<b>12 251</b>	<b>8 044</b>	<b>1 950</b>	<b>527</b>	<b>1 327</b>	<b>32 387</b>

### Autres produits techniques

Autres produits techniques	2008	2009
Autres produits techniques	2 475	2 700
Produits techniques cédés		
<b>Autres produits techniques nets</b>	<b>2 475</b>	<b>2 700</b>

### Sinistres

#### BRUT

Charges des sinistres	2008	2009
Prestations et frais payés	17 817	19 406
Charges des provisions pour sinistres	1 450	1 154
Autres charges de gestion	1 924	1 851
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>21 191</b>	<b>22 411</b>

#### CESSIONS

Charges sinistres cédées	2008	2009
Prestations et frais payés	8 783	8 942
Charges des provisions pour sinistres	- 276	1 174
<b>Total des sinistres cédés</b>	<b>8 507</b>	<b>10 116</b>

### Charges de gestion

	2008	2009
Frais de sinistres	1 924	1 851
Frais d'acquisition	4 105	4 223
Frais d'administration	3 391	3 596
Autres charges techniques	943	1 156
Participation aux bénéfices s/Résultat		
<b>TOTAL</b>	<b>10 363</b>	<b>10 826</b>

### Ventilation des produits et charges de placements :

	2008	2009
<b>Produits</b>		
Revenus des placements	1 088	890
Profits de réévaluation	3	1
Profits de réalisation :		
– sur valeur mobilière	278	205
– sur immeuble	252	
Intérêts bancaires et Prêts	7	12
Reprise provision dépréciation placements	181	1 571
Produits diff. remboursement à percevoir	4	4
	<b>1 812</b>	<b>2 683</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts sur emprunts	7	6
Perte de réévaluation	3	
Frais externes gestion sur immeubles et titres	109	125
Frais internes de gestion sur placements	111	66
Dotations provision dépréciation durable	1 806	323
Perte sur cession valeurs mobilières	235	656
Amortissement des différences de prix de remboursement.	59	39
Amortissement. Imm. dotation prov. dépréciation placements	142	68
<b>TOTAL</b>	<b>2 472</b>	<b>1 283</b>

### Produits et charges exceptionnels

	2008	2009
<b>Produits</b>		
Profits ex. antérieurs (récupération charges)	153	25
Profits exceptionnels divers	19	12
<b>TOTAL</b>	<b>172</b>	<b>37</b>

<b>Charges</b>		
Pertes ex. antérieurs (créances)	1	
Pertes cessions éléments d'actifs	1	
Charges exceptionnelles PJ PAIX	136	
Charges exceptionnelles diverses	2	20
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>20</b>

### Ventilation des charges de personnel

Nature	2008	2009
Salaires bruts	2 011	2 051
Charges sociales	894	947
Taxes sur salaires	206	212
<b>TOTAL</b>	<b>3 111</b>	<b>3 210</b>

### Commissions d'assurance directe

	2008	2009
Commissions	5 180	5 313

### Preuve d'impôts

	2009
Résultat net de la combinaison avant impôts : Taux d'impôt : 33,33 %	1 359
<b>Charge théorique d'impôt :</b>	<b>453</b>
Différences permanentes	479
Différences temporaires	- 444
Différentiels de taux d'imposition	
<b>Charge effective d'impôt</b>	<b>488</b>

Effectif	2008	2009
Cadres	18	19
Mandataires sociaux	2	1
Employés	34	34
<b>TOTAL effectif moyen</b>	<b>54</b>	<b>54</b>

AUTRES ACTIVITES	2008	2009
Produits	286	257
Charges	146	223

### Contrôle des comptes

Au titre du contrôle légal des comptes du GAMEST, le montant total des honoraires facturés par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs mandats s'est élevé à **106 275 €**.

### Ventilation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2005	2006	2007	2008	2009
<b>2007</b>					
Sinistres payés	12 078	13 898	13 543		
Provisions au 31.12	1 335	3 973	10 942		
<b>Charges de sinistres</b>	<b>13 413</b>	<b>17 871</b>	<b>24 485</b>		
Primes acquises	24 460	25 269	26 723		
<b>% S/P</b>	<b>54,84 %</b>	<b>70,72 %</b>	<b>91,63 %</b>		
<b>2008</b>					
Sinistres payés	12 739	14 742	19 843	9 756	
Provisions au 31.12	420	2 119	3 295	12 501	
<b>Charges de sinistres</b>	<b>13 159</b>	<b>16 861</b>	<b>23 138</b>	<b>22 257</b>	
Primes acquises	24 460	25 569	26 723	30 742	
<b>% S/P</b>	<b>53,80 %</b>	<b>65,94 %</b>	<b>86,58 %</b>	<b>72,40 %</b>	
<b>2009</b>					
Sinistres payés	12 735	14 963	20 891	15 365	11 878
Provisions au 31.12	326	1 549	1 165	4 730	12 613
<b>Charges de sinistres</b>	<b>13 062</b>	<b>16 511</b>	<b>22 056</b>	<b>20 095</b>	<b>24 491</b>
Primes acquises	24 460	25 569	26 723	30 742	32 387
<b>% S/P</b>	<b>53,40 %</b>	<b>64,58 %</b>	<b>82,54 %</b>	<b>65,37 %</b>	<b>75,62 %</b>

# GAMEST

**GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST**

Entreprise régie par le code des assurances

Siège social : 6 bd de l'Europe - BP 3169 - 68063 MULHOUSE Cedex - Tél. 03 89 35 49 49 - Fax 03 89 35 49 50